

Compte-Rendu de la réunion ORI-OAI fonctionnelle RPN du 06/12/07

1 Introduction	<u>3</u>
2 Présentations de la journée.....	<u>3</u>
2.1 Projet ORI-OAI.....	<u>3</u>
2.2 Workflow.....	<u>3</u>
2.2.1 Explication workflow.....	<u>3</u>
2.2.2 Mise en place des workflows.....	<u>4</u>
Par UNIT.....	<u>4</u>
Par l'UNR NPDC et l'Université de Valenciennes.....	<u>4</u>
Par l'Université de Rennes 1.....	<u>5</u>
3 Points abordés - Questions.....	<u>6</u>
3.1 LMS.....	<u>6</u>
3.2 Système de classification pivot.....	<u>8</u>
3.3 Thèses.....	<u>9</u>
3.4 Etape de validation.....	<u>10</u>
3.5 Aspect juridique.....	<u>10</u>
3.6 Commentaires.....	<u>10</u>
4 Conclusion.....	<u>10</u>

Personnes présentes lors de la réunion :

Nom	Etablissement / structure
Blondeau Fabrice	Université René Descartes-Paris 5 / BIUP (Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie)
Boitard Laurence	Université René Descartes-Paris 5 / BIUP
Bonamy Vincent	Université de Rennes 1
Boulerie Pascal	ENSG (Ecole Nationale des Sciences Géographiques) / IGN (Institut Géographique National)
Brassart Jacques	UVHC (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis) / SCD
Colmant Yohan	UVHC
Créhalet Gordien Marie-Estelle	UVHC
Dailland Françoise	Université René Descartes-Paris 5 / SCD
Fraslin Morgan	UTC (Université Technologique de Compiègne)
Froger Angélique	Université Henri Poincaré - Nancy 1 / CRI
Gutierrez Jérôme	Université Nancy 2
Houdet-Joly Dominique	Université Rennes 2 / CRI - Recherche et développement
Huet Nolwen	INSA de Lyon / Doc'INSA
Joly Monique	INSA de Lyon / Doc'INSA
Lainé Jean-Pierre	Université de Limoges / Service Commun Informatique
Le bescond Isabelle	Université Lille 1 / Bibliothèque numérique et service des thèses
Leroy Carat Fabienne	Université René Descartes-Paris 5 / service de la communication
Lewis David	UTC / Sysadmin
Lorthioir Romuald	Université de Rennes 1 / CIRM
Magadur Sylvie	UNIT
Morge Catherine	Bibliothèque interuniversitaire de Médecine et d'Odontologie
Perez Elodie	INSA de Lyon / Doc'INSA
Perret Amélie	Université Bordeaux 1 / CRED-IUT
Postec Nicolas	Université du Maine / Service Commun Informatique et Ressources Numériques (SCIRN)
Rayane Van-hung	INERIS – Direction scientifique, unité CIVS – Verneuil-en-Halatte
Rebat Marie-Thérèse	SDBIS
Romand-Monnier Emilie	Service Bibliothèque numérique- Bibliothèque Communautaire et InterUniversitaire
Romero Frederic	UVSQ (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) / CRI
Sapin Bénédicte	UVSQ / Pôle infrastructures, réseaux, systèmes et communication
Saucès Joëlle	UVSQ / C3ED
Valencien Claire	Université René Descartes-Paris 5 / Cellule Tice
Vanhersecke Caroline	Université de Technologie de Troyes (UTT) / CRI
Wierre Aurélie	Université de Rennes 1 / S.C.D.

Ordre du jour :

Ce compte rendu résume les échanges qui ont eu lieu lors de la réunion « ORI-OAI fonctionnelle sur les ressources pédagogiques numériques » du 06 décembre 2007 à Paris.

Cette réunion avait pour objectif :

- De présenter la V1 de ORI-OAI et les évolutions prévues pour la V2 et ainsi échanger autour des retours sur l'application.
- D'échanger sur les circuits d'indexation et de publication (workflows) proposés par défaut dans l'application et sur les retours d'expérience de certains établissements qui ont défini leurs propres circuits.

1 Introduction

Dans les établissements universitaires, l'explosion de la création numérique institutionnelle amène à se poser la question d'une gestion coordonnée et globale de cette production pour en assurer l'accès, sur la durée.

ORI-OAI, l'Outil de Référencement et d'Indexation, réseau de portails OAI (ORI-OAI) répond à ces nouveaux besoins.

Il vise la mise en place d'un système ouvert, en open source, permettant :

- de **gérer** tous les documents numériques produits par les établissements universitaires,
- de les **partager** avec d'autres établissements,
- de les **valoriser** par une indexation professionnelle,
- de les **rendre accessibles**, à distance et selon les droits définis, dans des interfaces ergonomiques.

ORI-OAI est développé de telle sorte qu'il est configurable par les établissements qui l'installent pour leur permettre de répondre au mieux à leurs besoins. Chaque établissement doit analyser ses pratiques et définir sa politique de gestion des ressources, notamment les circuits d'indexation et de publication de ses ressources, pour pouvoir mettre en place ces circuits dans l'outil.

2 Présentations de la journée

2.1 *Projet ORI-OAI*

Présentation du projet ORI-OAI, de la première version de l'application (Version 1.0.0) et de ses évolutions.

Voir la présentation (Reunion-fonc-20071206.pdf) de Nolwen Huet (INSA de Lyon) et Yohan Colmant (Univ. Valenciennes).

2.2 *Workflow*

2.2.1 *Explication workflow*

Voir la présentation (ORI-OAI-Workflow-20071206-Bonamy.pdf) de Vincent Bonamy (Univ. Rennes 1)

Est-il possible de gérer les utilisateurs hors LDAP et CAS ?

ORI-OAI ne propose pas de gestion interne des utilisateurs, il s'appuie sur le SI de l'établissement. L'utilisation de Shibboleth n'a pas été envisagée dans le module workflow. Les ressources sont gérées au plus près de l'utilisateur donc directement dans les établissements. Shibboleth pourrait s'avérer utile dans le cas des UNT et des UNR, cela reste à étudier.



2.2.2 Mise en place des workflows

Par UNIT

Voir la présentation (PresentationUNIT-20071206.pdf) de Sylvie Magadur (UNIT)

Par l'UNR NPDC et l'Université de Valenciennes

Voir la présentation de Jacques Brassart (Univ. Valenciennes, UNR Nord-Pas-de-Calais)

- ORI-OAI dans l'Espace Numérique de Travail de l'UVHC (ORI_ENT-UVHC_2007-11.pdf)
- Interface de recherche d'ORI-OAI dans l'ENT de l'UVHC (UVHC_ORI-OAI_RPN_2007-12-06.pdf)
- Workflow de l'UVHC pour les ressources pédagogiques numériques (Workflow_UVHC.pdf)
- Répartition des champs du LOM selon les différents acteurs du workflow à l'UVHC (Repartition-UVHC_2007-12-14.xls)

L'université de Valenciennes a débuté le déploiement d'ORI-OAI.
(voir "UVHC_ORI-OAI_RPN_2007-12-06.pdf")

Ce déploiement se divise en deux phases. La première a été la mise en place des modules nécessaires aux fonctionnalités de :

- recherche ;
- moissonnage.

La seconde, en cours, est l'installation des modules nécessaires au circuit d'indexation et de publication des ressources (workflow), et à l'exposition des fiches de métadonnées.

Les interfaces de recherche sont installées dans l'ENT et l'accès est profilé selon 4 catégories.
(voir "ORI_ENT-UVHC_2007-11.pdf", illustré par des captures d'écran)

Pour le workflow, c'est la version "easy" (par défaut dans ORI-OAI) qui sera implémentée dans un premier temps.

Un circuit propre à l'université sera ensuite configuré.(voir "Workflow_UVHC.pdf")

Plus complexe, il s'articulera autour de 3 acteurs : auteur, cellule TICE (pour les informations techniques) et SCD. A ce stade, les processus de création, de validation pédagogique et juridique se font en dehors d'ORI-OAI.

Ce travail s'inscrit à la fois dans un cadre local (contrat quadriennal de l'établissement ; travail collaboratif de différents services), régional (UNR Nord-Pas de Calais) et national (adhésion UNIT ; projet ORI-OAI).

Par ailleurs, l'université est impliquée dans les travaux de l'UNR Nord-Pas de Calais. Le portail de l'UNR NPDC (www.unr-npdc.org) accueillera à terme une partie "Ressources pédagogiques". Cette partie s'appuiera sur l'outil ORI-OAI pour le moissonnage des établissements régionaux et la recherche dans l'entrepôt UNR. Des travaux sont en cours pour en établir les spécifications.



Par l'Université de Rennes 1

Voir la présentation de Romuald Lorthioir (Univ. Rennes 1)

- Workflow de Rennes 1 court (Workflow court Rennes 1-20071206.pdf)
- Workflow de Rennes 1 complet (Workflow complet Rennes1-20071206.pdf)
- Spécifications fonctionnelles du workflow complet (workflow_spefonc.zip) rédigées par Romuald Lorthioir et Rosa Maria Gomez de Regil.

L'un des objectifs du contrat quadriennal en cours est que 8% des ressources Master soient indexées.

Les actions menées :

- Recensement des ressources présentes à Rennes 1 pendant 1an ½ (déplacements et mise en place de correspondants). Il n'y avait pas de dépôt, juste un signalement grâce à une application php.
- Mise en place d'un groupe de travail CRI - SCD – TICE
- Mise en place d'ORI-OAI dans son ensemble et utilisation par le personnel des 3 services. L'application est utilisée pour moissonner des ressources extérieures. Il n'y a pas de moteur de recherche dans l'ENT tant qu'il n'y a pas ressources internes.
- Choix d'un correspondant par UFR
- Échange entre les ingénieurs pédagogiques et les enseignants.

Les actions en cours :

- mise en place d'un processus de dépôt et d'indexation pour les ressources publiques en priorité :
Un enseignant demande à l'un des 3 services CRI-SCD-TICE de diffuser sa ressource.
Le service dépose le document, et complète les métadonnées qui lui sont propres.
Une validation technique et une validation juridique ont lieu.
La ressource se trouve ensuite en attente de publication, le SCD vérifie et complète la notice et effectue la publication.

Les actions à venir :

- Mise en place d'un workflow plus complet, sur la base de celui établi par Romuald Lorthioir et Rosa Maria Gomez de Regil. (spécifications fonctionnelles du workflow complet (workflow_spefonc.zip))
Un essai est prévu avec une UFR (en septembre 2008).
Puis attente de la V1.5 d'ORI-OAI pour mettre l'outil à la portée des enseignants avec ce workflow complet.
- Lorsqu'il y aura des ressources internes diffusables, un moteur de recherche sera ajouté à l'ENT de Rennes 1.

Dans la politique de Rennes1, si une ressource apparaît comme utilisant des informations sans en avoir acquis les droits, il y a d'abord refus de publication de la ressource puis recherche d'un arrangement : négociation des droits, remplacement ou enlèvement de l'information, restriction de l'accès ...

3 Points abordés - Questions

3.1 LMS

Un LMS (Learning Management System) est un système de gestion des modules d'enseignement et des parcours de formation (Exemple : Moodle, Claroline...).

Sa fonction principale est l'administration des modules d'enseignement : description pédagogique, inscription des participants, organisation des activités, planning des activités.

Sa fonction secondaire permet de déposer des ressources numériques pour les utiliser dans un module d'enseignement.

Cette fonction secondaire n'est pas satisfaisante car :

- Les ressources d'un module ne sont pas partageables avec les autres modules. Une ressource peut donc se retrouver déposée plusieurs fois.
- Les LMS n'indexent pas les ressources et ne proposent pas de moteur de recherche global pour identifier ces ressources (aucune métadonnée d'accompagnement des RPN n'est créée).
- Les contenus ne sont pas conservés à long terme : dans la plupart des installations, l'application est remise à zéro tous les ans.

Il faut donc bien distinguer les deux applications qui peuvent fonctionner en parallèle et en parfaite interopérabilité :

- un LMS : système de gestion des modules d'enseignement et des parcours de formation.
- ORI-OAI : système de gestion des ressources: stockage, indexation, publication et recherche.

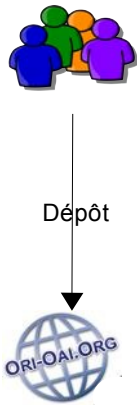
Il existe un besoin important de récupération d'informations en provenance de systèmes extérieurs et de reprise de rétrospectifs.

Plusieurs cas énumérés lors de la réunion :

- Le LMS de l'établissement est déjà alimenté, et il y a déjà de nombreuses ressources. Deux idées :
 - Transvaser tous les fichiers du LMS vers ORI-OAI : cela demande beaucoup de travail, puisqu'il faut trier les fichiers pertinents, les indexer et créer les relations existant entre ces fichiers.
 - Laisser l'existant dans le LMS, référencer les différents documents dans ORI-OAI : il risque d'y avoir des liens cassés entre la fiche de métadonnées et le document, le stockage dans le LMS n'étant pas pérenne.
- Le LMS n'est pas implémenté, ou pas encore beaucoup chargé.

Il faut que l'établissement se positionne sur sa démarche.

Cas 1: pas de LMS



Les enseignants déposent leurs ressources pédagogiques depuis ORI-OAI et le stockage se fait dans ORI-OAI. L'établissement utilise ORI-OAI sans interaction avec un LMS.

Cas 2: Stockage via ORI-OAI

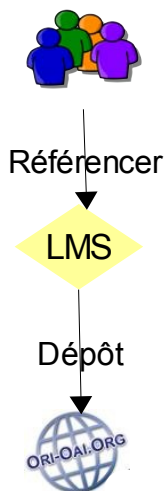


Un enseignant dépose depuis ORI-OAI. Le stockage de la ressource pédagogique se fait dans ORI-OAI. L'enseignant souhaite qu'un lien sur la ressource soit créé pour l'un de ses enseignements décrit dans le LMS.

Il a deux possibilités:

- Soit il doit préciser lors de la saisie dans ORI-OAI à quel emplacement dans le LMS c'est-à-dire pour quel enseignement il veut le lien de la ressource; ceci en précisant le texte du lien.
- Soit il va sur le LMS, il renseigne sa formation puis il fait un lien vers la ressource déposée précédemment dans ORI-OAI.

Cas 3 : stockage via LMS



Un enseignant dépose sa ressource depuis le LMS.

Il se retrouve devant une interface de saisie de métadonnées, et il dépose son fichier.

Les métadonnées sont en réalité remplies dans ORI-OAI et le stockage se fait dans ORI-OAI.



Remarque : certaines ressources déposées dans un LMS n'ont pas vocation à se retrouver dans ORI-OAI : celles qui ont un temps de vie très limité par exemple.

Position de ORI-OAI :

ORI-OAI proposera un webservice qui permettra de brancher n'importe quel outil que ce soit des LMS, des chaînes éditoriales, pour pousser des métadonnées et des ressources vers ORI-OAI.

Les développements côté ORI-OAI seront mis en place de façon générique.

Les développements côté LMS, chaînes éditoriales, ou tout autre outil ne seront pas assurés par le groupe de travail ORI-OAI.

3.2 Système de classification pivot

ORI-OAI permet l'indexation des documents à l'aide de tout type de classification (Dewey, CDU, classification « locale »...).

Une classification « locale » peut être créée par un établissement ou un groupe d'établissements en fonction des besoins. Elle correspond à une classification sélective et personnalisée, dans un domaine particulier. Elle permet de proposer aux utilisateurs un langage qui correspond plus à leurs connaissances « métier ».

Pour permettre l'interopérabilité en dehors de ce contexte d'utilisation particulier, il peut être utile de lier cette classification « locale » à une classification générique de référence, dite « pivot ». Une table de correspondance reliant les indices de la classification « locale » aux indices de la classification « pivot » doit être créée.

ORI-OAI supporte cette organisation de classifications. Par exemple, l'application peut proposer :

- la classification « locale » aux utilisateurs non bibliothécaires lors de l'indexation du document,
- la classification « pivot » (par exemple la classification Dewey) aux utilisateurs bibliothécaires pour cette même indexation,
- et la navigation dans l'une ou l'autre de ces classifications pour accéder aux documents dans le moteur de recherche.

Dans le cas de l'utilisation de ce système classification « locale » / classification « pivot », les fiches de métadonnées peuvent être indexées avec la classification « locale », mais elles doivent l'être impérativement avec la classification « pivot ».

Seule la classification « pivot » est mémorisée lors de l'intégration des données dans les index de l'application. Lors de toute utilisation, ce sont les indices pivots qui seront retranscrits pour être présenté dans la classification « locale » à l'aide de la table de correspondance.

La Classification Décimale Dewey (CDD) est la classification utilisée comme pivot pour élaborer la classification UNIT, elle est également utilisée pour les classifications de Valenciennes. Elle a été choisie car

- il s'agit d'une classification internationale préconisée pour les bibliothèques universitaires par la sous-direction des bibliothèques (MESR). Elle est utilisée dans un très grand nombre d'établissements français, elle permet donc les échanges et l'interopérabilité avec d'autres applications françaises et étrangères.
- Le groupe SupLOMFR recommande l'utilisation de la classification Dewey comme indexation minimum des ressources pédagogiques.
- Elle couvre l'ensemble des domaines de la connaissance : elle permet d'avoir une

classification unique comme pivot pour l'ensemble des documents publiés et/ou moissonnés dans un établissement ou un regroupement d'établissements.

- C'est une classification arborescente avec un code numérique, cela permet des manipulations plus aisées avec l'utilisation, par exemple, des troncatures pour inclure une partie de l'arborescence, à partir d'un noeud identifié par son code. Cela permet également de rendre indépendante la valeur saisie de l'affichage qui en est fait (par exemple pour gérer les traductions).
- Elle continue d'être mise à jour avec l'évolution des connaissances (on en est à la 22ème édition).

En ce qui concerne la maintenance de ces classifications, les classifications locales peuvent évoluer sans que cela pose problème puisque l'indexation prise en compte est celle effectuée dans la classification pivot. Du côté de la CDD, cette classification évolue en fonction des évolutions scientifiques et techniques. En générale les modifications sont des ajouts en fin d'embranchement, mais il peut arriver qu'un élément soit supprimé. Ce cas est plus difficile à gérer, mais il est aussi plus rare.

Remarque : une autre classification peut être choisie comme pivot ; à condition qu'elle réponde à une communauté qui dépasse le seul établissement parce que le but de la classification pivot est qu'elle ait un caractère universel, et donc partageable.

Question :

Dans ORI-OAI, lorsque un enseignant renseigne l'indice UNIT correspondant à sa ressource, l'indice Dewey n'est pas prérempli. Pourquoi?

Un indice UNIT peut correspondre à plusieurs indices Dewey (un très grand nombre dans certains cas). Par contre à un indice Dewey ne correspond qu'un seul indice UNIT. C'est-à-dire que si le champ était prérempli avec l'ensemble des indices Dewey, tous ne correspondraient pas à l'indexation du document. Le SCD devrait faire le tri entre tous les indices Dewey dans l'application.

Pour indexer le document avec la classification Dewey, il est préférable de choisir les indices Dewey dans le fichier de la table de correspondance, en utilisant l'indice UNIT renseigné par l'enseignant. Ceci va permettre d'indexer de manière plus fine le document.

Suite à cet échange, il a été proposé de mettre par défaut un des 100 premiers indices Dewey comme indexation minimale de tous les documents, et de préconfigurer dans le template de l'auteur l'indice Dewey qu'il utilise le plus souvent.

3.3 Thèses

Est-ce que l'on peut déposer une thèse d'exercice dans ORI-OAI ?

Oui, une thèse d'exercice peut-être référencée comme une thèse parce que les métadonnées retenues pour les thèses conviendront aux thèses d'exercice.

C'est à l'établissement de se positionner sur le fait de proposer uniquement des thèses d'État ou également des thèses d'exercice.

3.4 Etape de validation

Pour l'association EEA, les enseignants-chercheurs déposeraient leur production. Il n'y aurait traitement des notices qu'une fois par an avec l'embauche d'une documentaliste.

Est-ce qu'il y a un processus pour que l'auteur dispose immédiatement de la ressource qu'il a déposée sur ORI-OAI, sans attendre que la notice et la ressource aient été validées par un établissement ou une association (SCD, Cellule TICE, service juridique....)?

Oui, c'est possible, car la ressource déposée est toujours accessible à l'auteur.

PB : Il faut qu'il y ait tout de même une validation. Voir le point suivant.

3.5 Aspect juridique

Un établissement ou une association qui héberge un serveur est responsable de ce qui transite sur ce serveur. Il faut qu'il y ait une validation juridique de ce qui est déposé surtout si la ressource est accessible sur internet.

L'établissement se positionne comme éditeur.

La vérification juridique peut être de 2 types :

- Il y a des ressources annexes, est-ce que l'auteur est libre de les utiliser?
- Est-ce qu'il y a plagiat?

Remarque : En ce qui concerne le plagiat, il existe des logiciels anti-plagiat. S'ils sont utilisés pour analyser les travaux des étudiants, l'analyse des ressources des enseignants reste problématique.

Pour tous les aspects juridiques, les participants sont en attente vis à vis du groupe inter UNT juridique.

3.6 Commentaires

Il serait intéressant de pouvoir ajouter des commentaires qui portent sur la ressource et/ou des annotations aux fiches de métadonnées d'une ressource ou sur la ressource elle-même.

Remarque : la LOM permet d'ajouter des commentaires pédagogiques sur la ressource (catégorie 8 : Commentaires).

4 Conclusion

Le travail en amont de l'implémentation de ORI-OAI dans un établissement est important, nécessaire et même primordial. Les différents services (TICE, Documentation, Informatique, ...), les UFR et la Direction doivent travailler ensemble pour mettre en place une politique d'établissement pour la diffusion de leurs ressources pédagogiques.